



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

**PV N° 12 DU SAMEDI 09/11/2024**

Réunion du 4 novembre 2024

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

## REUSSITE EXAMEN

Melles. GAY Wendy et LORO Lenaëlle

Félicitations à ces deux jeunes demoiselles pour leur réussite à l'examen théorique d'arbitre de District

## NOTE AUX ARBITRES

### **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE**

Un rappel a été fait à l'Assemblée Générale du 14 septembre à Andrézieux.

De trop nombreux arbitres envoient des indisponibilités de dernière minute, sous des prétextes ....fantaisistes.

Comme on vous l'a déjà évoqué, on ne peut pas en permanence changer des désignations.

On essaie d'être le plus juste possible, en tenant compte des distances, du niveau du match et de vos classements.

Mais cela semble, pour certains, ne pas vous poser de problèmes, et des indisponibilités comme cela ne seront plus acceptées.

A titre d'information, les indisponibilités ne paraîtront plus sur le PV

VOUS CONTINUEREZ DE LES METTRE, VIA VOTRE PDO (portail des officiels), dans les délais réglementaires.

Merci de respecter le travail de vos désignateurs

### **EN CAS DE NON RESPECT, LE REGLEMENT INTERIEUR SERA APPLIQUE**

## COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail, [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr), doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

## AGENDA

**Lundi 11 novembre** : rattrapage des tests physiques toutes catégories, de **8h30 à 12h30, à Riorges**.

Programme : AG de 8h30 à 11h (Maison de quartier du Pontet, 83 place Serge Giry, 42153 Riorges),

et tests physiques dès 11h15 au stade Gallieni (Avenue Joseph Gallieni, 42153 Riorges)

## INFORMATIONS POLE REGLEMENTAIRE

### **RAPPELS DES CONSIGNES SUITE A L'AG DE RENTREE DES ARBITRES :**

1- En cas d'utilisation de la FMI :

A la fin de la rencontre, nous demandons à tous les arbitres de TRANSMETTRE la FMI, afin d'envoyer le résultat dès la fin du match. Cette manipulation doit être exécutée en présence d'un dirigeant de l'équipe recevante. En cas d'insuffisance de réseau, un partage de connexion avec un téléphone portable est nécessaire.

2 – En cas d'utilisation d'une feuille de match papier :

S'il est impossible d'utiliser la FMI, il faut rédiger une feuille de match papier.

A la fin de la rencontre, l'arbitre doit impérativement :

- Faire une photo de la feuille de match papier et de la feuille annexe avec son téléphone portable
- Envoyer les deux photos, sous 48 heures, à l'adresse mail suivante : [pole-reglementaire@loire.fff.fr](mailto:pole-reglementaire@loire.fff.fr)

3 - Rapports circonstanciés :

Il est rappelé qu'en cas de sanction (carton rouge), l'arbitre et les licenciés concernés doivent envoyer un rapport sous 48h, afin de préciser les circonstances : action de jeu ou non, pendant la rencontre ou après, actes et paroles envers les adversaires, l'officiel,... à l'adresse mail suivante : [pole-reglementaire@loire.fff.fr](mailto:pole-reglementaire@loire.fff.fr)

### **INFO AUX CLUBS**

- Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner **OBLIGATOIREMENT**, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.

=====

### **NOTES AUX ARBITRES**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : [delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr)) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.